# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## élèves

Question écrite n° 70655

### Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les préoccupations exprimées par de nombreux acteurs de l'enseignement agricole quant à la mise en place de l'aide à l'internat au bénéfice des élèves boursiers. Cette aide, d'un montant de 1 515 francs par an, concerne 35 000 familles. Il lui rappelle que cette mesure a été mise en place par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre d'une politique de relance de l'internat. Or il semblerait que ni le projet de loi de finances pour l'année 2002 ni le collectif budgétaire pour 2001 n'aient prévu de crédits nouveaux. Cet état de fait va à l'encontre du principe d'égalité des aides accordées aux familles des élèves de l'enseignement agricole avec celles versées aux familles des élèves de l'enseignement général et technique prévu par la loi. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin de pallier cette situation.

### Données clés

**Auteur :** M. Dominique Caillaud
**Circonscription :** Vendée (2e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 70655
**Rubrique :** Enseignement agricole
**Ministère interrogé :** agriculture et pêche
**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 décembre 2001, page 7171